

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 7 (1878)
Heft: 9

Erratum: Errata

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien connues. Faut-il conclure de ces faits que la grammaire doit être bannie de l'école primaire? Non, ce n'est point là mon avis. Si humble qu'il soit, je veux l'énoncer tout entier, pour le livrer ainsi à l'appréciation, aux critiques, aux assauts de mon contradicteur.

Je voudrais donc :

a) Que l'on accordât moins de temps à l'enseignement de la grammaire dans les écoles ;

b) Que cette étude fût toute pratique, c'est-à-dire que les enfants ne fussent astreints à apprendre par cœur, ni définition, ni règle, ni surtout ces kirielles d'exceptions qui suivent chaque règle ;

c) Que le maître se contentât d'exiger le compte-rendu et l'application *raisonnée* des principales règles ;

d) Que l'on accordât plus de temps à l'orthographe d'usage et aux exercices de style oraux surtout ;

e) Que l'inspecteur, dans son examen sur l'orthographe, ne fût autorisé qu'à faire une simple dictée en demandant, non pas la *récitation* des règles appliquées, mais simplement leur *explication* ;

f) Que l'école primaire se servit particulièrement du livre de lecture pour l'étude de la grammaire et que le cours supérieur tout au plus fût autorisé à faire usage d'un manuel de grammaire.

Si M. J.-B. B., mon honorable contradicteur, veut bien discuter ces conclusions, — mais d'une manière sérieuse, avec des raisons, des faits, des arguments et non pas avec des phrases creuses — j'en serai fort aise. Cette discussion ne sera peut-être pas sans quelque intérêt et sans quelque utilité pour les lecteurs du *Bulletin pédagogique*.

En vous remerciant d'avance de l'hospitalité que vous voudrez bien accorder à ces lignes, M. le Rédacteur, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

R. M.

ERRATA

Quelques fautes typographiques se sont glissées dans l'excellent travail de M. Robadey, publié dans notre dernier numéro, sous le titre de *Langue maternelle*.

Page 191, ligne 37, lisez *préfixe* au lieu de *préface*.

Page 192, ligne 2, lisez le son *on* au lieu de *ou*.

Nous avons reproduit, dans le même numéro, la charmante poésie de M. R. *L'enfant et le Ruisseau*, qui avait déjà paru. Personne ne s'en est plaint et pour cause... l'auteur excepté. Sa modestie offensée nous le pardonnera sans doute.

Dans notre compte-rendu de l'assemblée d'Estavayer, nous avons oublié de mentionner le nom de M. le Directeur Perriard parmi les orateurs qui ont pris part aux discussions.

Nous n'avons rien dit non plus, des télégrammes, aussi sympathiques que flatteurs, que nous ont adressés MM. le Président Morard et Hauer, l'illustre pédagogue de l'Allemagne catholique.